



BULLETIN ÉLECTRONIQUE AFEAS – Expédié le 8 juillet 2010 au abonnées du bulletin électronique

**Abolition de l'obligation de répondre au questionnaire de recensement au Canada -
L'Afeas s'insurge!**

À l'instar d'intervenants des milieux scientifiques, municipaux et des affaires, l'Afeas vient de s'insurger contre la décision prise en catimini par le Gouvernement canadien de rendre volontaire, plutôt qu'obligatoire, les réponses au questionnaire de recensement de Statistique Canada dans sa version longue. Les données recueillies par Statistiques Canada doivent demeurer fiables, surtout en ce qui a trait à la mesure du travail invisible. Vous pouvez lire le communiqué émis sur notre site internet : www.afeas.qc.ca

N'hésitez pas à communiquer avec votre député fédéral (téléphone ou courriel) pour manifester votre appui à cette réaction de l'Afeas.

Enregistrement des armes d'épaule (Projet de loi C-391)

Merci à toutes celles qui ont manifesté leur opposition à ce projet de loi. La bataille n'est pas encore tout à fait gagnée, mais le Comité permanent de la sécurité publique et nationale vient de remettre son rapport et recommande que la Chambre des communes **ne poursuive pas l'examen du projet de loi C-391, car il avait entendu suffisamment de témoignages selon lesquels ce projet démantèlerait un outil de promotion et d'amélioration.** Il faudra continuer à mettre de la pression sur le Gouvernement à l'automne.

Rédigé par Lise Girard, secrétaire générale